

# Internet et les nuls

Que viennent faire les bibliothèques publiques dans la nouvelle société de l'information ?

par Dominique Lahary

*Bibliothèque départementale de prêt du Val-d'Oise*

**T**exte écrit à partir de l'intervention prononcée à la journée d'étude organisée par le Groupe Ile-de-France de l'ABF à la médiathèque du canal de Saint-Quentin-en-Yvelines le 27 mars 1995 (voir compte rendu dans le précédent numéro).

## Qui est nul ?

*Vous éprouverez des sentiments étranges, troublants, jubilatoires devant la rapidité des ordinateurs à réaliser en quelques instants ce qui vous demanderait des années de recherche<sup>1</sup>.*

Qui est nul dans cette histoire. Tout d'abord, votre serviteur. N'attendez pas de moi un savoir. J'essaye de suivre, un peu éberlué, ce qui se passe depuis quelque temps dans notre société et dans notre métier. Et qui se dit, comme naguère Nicolas Poussin : « *C'est un plaisir que de vivre en un siècle où il se passe de si grandes choses*<sup>2</sup>. »

Le nul ensuite, c'est moi, c'est vous, ce sont les bibliothécaires de lecture publique, qui se demandent bien en quoi tout cela les concerne, qui se disent que peut-être, certainement, mais sans savoir en

quoi au juste. Et puis, les nuls, c'est tout le monde, à part quelques branchés, quelques technomaniaques. Les nuls c'est la France : Internet a 25 ans. Mais il est vrai que son éclosion hors de cercles restreints est assez récente.

Et d'abord, nous sommes nuls en vocabulaire. Nous, les bibliothécaires. Car nous persistons à utiliser un terme passé maintenant dans le langage courant, dans une acception que nous sommes les seuls, absolument les seuls à entendre :

1. Il ne s'agit pas d'un témoignage sur la recherche bibliographique ou textuelle, bien qu'on en entende fréquemment de tels, mais d'une publicité pour une messagerie de rencontres sur Minitel apposée à l'intérieur des rames du RER.

2. Nicolas Poussin : 1594-1665. *Galerías nacionales du Grand Palais*, 27 septembre 1994-2 janvier 1995. - Paris, Réunion des musées nationaux, 1994.

# L'ASSOCIATION

j'ai parlé du *multimédia*, nom commun ou adjectif. Nous entendons encore le plus souvent par là, quand nous sommes entre nous mais pire encore dans nos guides du lecteur et nos publications destinées au public, *divers documents de divers supports*, et nous parlons de catalogues *multimédias* pour signifier qu'ils repèrent des livres et des disques quand les kiosques à journaux et les émissions de radios et de télévision ne cessent de bruir de ce mot, dans un sens désormais seul admissible : du texte, de l'image et du son sur un même support numérique. Un catalogue *multimédia*, c'est celui qui repérera un disque de MC Solar et offrira en prime sa tronche et peut-être même quelques extraits sonores (quand ce ne sera pas bientôt un vidéo-clip !). Je vois dans ce malentendu un symbole : nous nous croyons encore entre nous. Nous croyons encore pouvoir imposer au monde nos mots, nos habitudes, notre mission.

J'ai cité Internet dans le titre mais je ne vais pas commencer par Internet. Je vais commencer par les autoroutes de l'information. Ces autoroutes n'existent pas, même si certaines publicités abusives et racoleuses en font état. Car le concept d'autoroute de l'information, tel que l'a défini le vice-président américain Al Gore, son inventeur, suppose que chaque foyer soit raccordé à un réseau à large bande lui assurant une large gamme de services. Cela n'existe actuellement que dans des zones géographiques limitées, à titre expérimental. Il en existe cependant deux préfigurations : Internet et le Minitel. Les autoroutes seront là quand le Minitel sera mort.

La révolution numérique et celle des réseaux est présentée, pêle-mêle, comme comparable à l'invention du téléphone, à l'électrification, à l'apparition de l'imprimerie, au passage du rouleau au codex, à la naissance de l'écriture. Elle est même présentée comme annonciatrice d'un nouveau stade de l'hominisation<sup>3</sup>. D'au-

tres crient au phénomène de mode, ou bien nient qu'on puisse prévoir quoi que ce soit.

Parions ici pour la révolution, à quelque autre qu'elle puisse être comparée, tant de signes montrant qu'elle est déjà en marche. Une grande partie des chercheurs vivent déjà dans le cybermonde, et si le nombre de foyers équipés de micro-ordinateurs n'est encore que de quinze pour cent, il augmente rapidement<sup>4</sup>.

Si donc les bibliothèques publiques sont concernées, c'est parce que les mutations en cours sont susceptibles de concerner le grand public et la consommation de masse ; que les pratiques culturelles sont susceptibles de glisser, du texte au multimédia, du média univoque au média interactif ; que les modes d'appropriation ou de jouissance des biens culturels et ludiques sont susceptibles de se déplacer ou d'osciller, du *hors ligne* au *en ligne*, du domicile au commerce ou à la bibliothèque, de l'objet au réseau.

## Les usages

Le support numérique a plusieurs usages : lecture à l'écran, copie papier, copie numérique qu'on peut retravailler. La lecture à l'écran est inapte aux séquences longues s'il s'agit de texte, mais tout à fait appropriée si c'est de l'image animée, du son ou de l'hypertexte. Dès qu'il s'agit en tout ou en partie de texte, seule la navigation est supportable. Le message est haché, et le lecteur crée lui-même un ordre qui lui appartient.

4. La vraie mutation n'interviendra que lorsque les micro-ordinateurs seront presque tous communicants. On aurait quand même vendu 800 000 modems en France en 1995 (supplément *Multimédia* du *Nouvel Observateur* du 9 novembre 1995). Parmi les abonnés français à Internet, 95 % seraient des hommes, 65 % auraient entre 15 et 35 ans et 50 % seraient franciliens (supplément *Multimédia* du *Monde* daté des 1<sup>er</sup> et 2 octobre 1995). On est encore loin de *la ménagère de moins de 50 ans*. Mais de son côté, le marché des CD-Rom a triplé en France en une année (*ibid.*).

Le fonctionnement en hypertexte pré-existait certes au multimédia numérique. La mention marginale, la note en bas de page remontent à une tradition ancienne. Les livres de la collection « Découvertes » de Gallimard, que certains trouvent illisibles (quels beaux CD-Rom ils feraient !), mais aussi les livres dont vous êtes le héros ou le vagabondage dans un dictionnaire sont des exemples de lecture non séquentielle. Et l'on rêve à la façon dont un Georges Perec aurait pu s'emparer de l'hypertexte numérique. Si le non séquentiel est si attrayant, si abordable, c'est sans doute qu'il est proche de notre fonctionnement mental, de l'association d'idées, et qu'il nous fait sauter du coq à l'âne comme saute une conversation.

On parle beaucoup d'interactivité. Mais on met derrière ce mot des significations bien différentes. On pourrait en distinguer trois figures : le choix conditionné, le jeu et la lecture ludique, et enfin l'expression véritable, qui a permis le développement des communautés virtuelles<sup>5</sup>.

## Nos fondements attaqués

Le trouble, le délicieux vertige ou la feinte indifférence par lesquelles nous accueillons la révolution annoncée tient sans doute à ce qu'une bonne part de ce qui fondait nos pratiques est déstabilisé ou mis en pièces.

La bibliothèque était l'endroit où on ne trouvait pas ce qu'on cherchait mais où on trouvait ce qu'on ne cherchait pas. Et c'est dans cette gestion de la frustration que nous avons développé une politique de l'offre. Or nous allons vers une situation où le public est susceptible de *vouloir tout, tout de suite*, comme le disaient les murs de mai 1968. Où l'absence d'un document au catalogue parce que grâce à la limitation des budgets il n'a été sélectionné, comme son indisponibilité parce qu'il est détenu par un autre usager, n'ont

5. Voir *Les communautés virtuelles* / Howard Reingold. - Paris : Addison-Wesley France, 1995.

3. *Pour une anthropologie du Cyberspace* / Pierre Lévy. - Paris : La Découverte, 1995.

plus de sens. Où nous ne pourrions plus choisir, vouloir à la place du public.

La collection, jusqu'ici pilier de l'offre de la bibliothèque, devient un élément parmi d'autres. Ce n'est certes pas nouveau : il y avait l'information, l'orientation vers un autre organisme, le prêt entre bibliothèques. Mais cela devient plus systématique, plus évident. La bibliothèque n'est pas comme la plus belle fille qui ne peut offrir que ce qu'elle a : elle offre le monde entier.

Enfin, la bibliothèque est conçue comme un lieu de prêt, de consultation, de communication, bref de consommation. Or, sur les réseaux, on échange, on s'exprime. Sommes-nous prêts à le permettre chez nous ?

## Le brouillage des métiers

Les conditions économiques de développement des réseaux sont encore brouillées en France par le monopole de France Télécom, qui doit prendre fin au premier janvier 1998. Le coût élevé des télécommunications représente un frein puissant, tant pour les collectivités que pour les particuliers.

Quant au véritable décollage des services en ligne, qui seul permettra le déploiement des autoroutes de l'information, il n'est pas encore au rendez-vous, mais des expérimentations sont menées en grandeur nature, notamment dans quelques zones des États-Unis, et de formidables soubresauts agitent les sociétés qui entendent prendre une part d'un gâteau encore virtuel. Quels services les gens seront-ils donc prêts à payer ? Tel est l'objet d'une bonne part des expérimentations<sup>6</sup>.

On assiste à un formidable brouillage des métiers, prélude à une probable redistribution des cartes. C'est que chassent désormais sur le même terrain les producteurs de cinéma ou de télévision, les opérateurs de télécommunications et les câblo-opérateurs, les groupes de presse, les fabricants de logiciel.

Les acteurs, qui semblaient bien identifiés, de l'économie du livre voient leurs territoires promis à une extension indéfinie ou au contraire menacés de disparition. Le jeu des contrats et des ventes était clair tant qu'il s'agissait d'objets. La mise à disposition de documents sur les réseaux remet tout en question. L'auteur peut se passer d'éditeur, la bibliothèque remplacer le diffuseur. Au bout du compte peuvent ne subsister que l'auteur et l'utilisateur, et l'auteur lui-même se dissout quand le texte numérique peut être incessamment copié et modifié. En architecture client-serveur, notamment celle d'Internet, consulter un document sur son écran, c'est l'avoir déchargé sur son ordinateur. Il n'y a plus de différence entre consultation et appropriation<sup>7</sup>. Que dire alors du prêt !

Ne rêvons pas : ce scénario libertaire, même s'il se réalise dans quelques niches, n'empêchera pas les grandes manœuvres des grandes sociétés. On n'a pas fini de payer pour voir. Mais on observe déjà que dans cette redistribution des cartes chacun s'ingénie à s'approprier le réseau et à laisser à l'autre la gestion des seuls objets matériels. Dans la nouvelle société de l'information, l'objet est le mistigri que l'on essaie de passer à la profession voisine. Si vous le gardez vous êtes promis à la mort.

Que dans ce contexte la bibliothèque cherche ses marques ne doit pas troubler : elle n'est pas la seule !

## Éléments pour une refondation

Nous sommes peut-être en train de vivre le temps d'une nécessaire refondation de notre profession, selon l'expression de Hervé Le Crosnier<sup>8</sup>.

En première analyse, l'objectif (l'information) demeure, mais les moyens changent. Nous avons toujours à jouer un rôle de médiation, mais celui-ci pourra consis-

ter en la mise en place de médiateurs automatiques. Car point de médiateur automatique sans que des hommes les aient conçus.

Notre fonds de commerce était la rareté, mais l'abondance est une autre forme de rareté. Soulagement des bibliothécaires : mais oui, on aura toujours besoin de nous. Nous avons sélectionné jusqu'ici des objets, nous allons sélectionner des accès ! Il y avait abondance virtuelle (on publie beaucoup de titres), mais rareté matérielle (c'est compliqué de se procurer un livre). Demain, il y aura profusion sur les réseaux. Le réseau est une jungle et nous allons en être les défricheurs.

Mais nous sélectionnions en fonction d'une politique de prescription, et cette position ne tiendra plus. La sélection des accès n'est qu'une orientation, elle ne peut exclure. Et si nous ne le faisons pas, d'autres le feront de toute façon, en fonction d'impératifs commerciaux. Il s'agit donc de savoir si la pérennité d'un service public d'accès à l'information et à la culture se justifie.

Sur nos écrans, il y avait seulement le catalogue. Les bibliothécaires pensaient n'avoir que le catalogue à offrir, alors que c'est une fenêtre ouverte sur un espace informationnel. Quoi de plus inintéressant qu'un catalogue<sup>9</sup> ? Ce n'est qu'une promesse, non sa réalisation. C'est Pierre Dac répondant *oui* à Francis Banche lui demandant « *Pouvez-vous dire le numéro de la carte d'identité de Madame ?* », et se contentant de ce oui sans jamais dire le numéro de la carte. C'est une régression vers la bibliothèque d'avant le libre accès. « *Nous sommes de la même étoffe que nos songes* » disait Shakespeare : l'information est en passe d'être de la même étoffe que sa référence. Ce qu'on attend avant tout d'un écran, c'est de l'information, du spectacle, du jeu. La distinction entre écran de télévision, ou moniteur et écran de micro-ordinateur est une distinction provisoire.

L'informatisation des bibliothèques, c'était l'informatisation de leurs catalogues. Cette

6. Voir *Les nouveaux maîtres du monde* / Renaud de la Beaume, Jean-Jérôme Bertolus. - Paris : Belfond, 1995 et *Les conquérants du cybermonde* / Dominique Nora. - Paris, Calmann-Lévy, 1995.

7. Il est piquant que les thèmes du « photocopillage » et du droit de prêt aient été soulevés à propos des documents physiques au moment où ils vont être dépassés.

8. « L'hypertexte en réseau : repenser la bibliothèque » in *Bulletin des bibliothèques de France*, tome 40, n° 2, 1995.

9. Ainsi il n'y a guère de raison de considérer d'abord Internet comme un moyen d'interrogation de catalogues de bibliothèques. C'est du point de vue du public parfaitement secondaire. Interroger un catalogue non relié au document lui-même n'a d'ailleurs de sens que s'il existe un service de prêt entre bibliothèques.

idée est désormais totalement dépassée<sup>10</sup>. On pourrait même dire par boutade que c'est ce qu'il y a de moins urgent à informatiser. Dans le monde de la documentation, il y a des centres de documentation où l'on fait de l'interrogation en ligne et dont le catalogue n'est pas informatisé.

Ce qui n'empêche pas de se poser la question des catalogues, pour souhaiter son évolution dans deux directions complémentaires : enrichissement des notices par sommaires, résumés, images, avec indexation de ces éléments ; et lien au document lui-même, s'il est numérique. Ce qu'on obtiendra à l'écran, ce seront des ressources. Locales ou distantes, c'est du point de vue de l'utilisateur parfaitement secondaire. Qu'importe pour lui la source pourvu qu'il ait l'ivresse<sup>11</sup>.

Il convient enfin de s'interroger sur la politique tarifaire : que l'accès en ligne soit plus facilement payant veut dire que nos principes de gratuité n'ont plus cours dans la nouvelle société de l'information. C'est *a priori* scandaleux, mais ce n'est pas nouveau : rappelons-nous qu'à l'apparition des discothèques le prêt payant fut quasi général. La gratuité, c'est bon pour ce qui est ancien. Le neuf lui échappe. Pourtant, tous les ménages ne pouvant s'équiper, les accès gratuits répondent bien au rôle de la bibliothèque comme garante d'une égalité d'accès à l'information et à la culture.

## Nouvelles compétences

Le développement de ces nouveaux services nécessite une diversification de la formation des bibliothécaires. Ils savaient par cœur l'ISBD, il s'étaient mis à UNI-

10. Les logithèques ont ouvert la voie. Mais l'informatique y était encore conçue comme instrument, non comme support d'information. Leur intérêt demeure, mais elles s'insèrent dans un cadre plus vaste, ce qui rompt leur isolement au sein de la bibliothèque.

11. Il existe un débat sur la question de savoir s'il est opportun d'offrir sur un même écran un ensemble de ressources, informations et références, locales et distantes, au lieu de l'éparpillement aujourd'hui majoritaire (écrans d'OPAC, de consultation de CD-Rom, de logithèque, et maintenant d'accès à Internet). Je penche plutôt pour l'écran universel, parce qu'il est à la fois dans la logique de l'évolution de la micro-informatique et dans l'esprit du libre accès, quand d'autres craignent que l'utilisateur ne s'y perde. L'expérience tranchera.

MARC et à RAMEAU, et voilà que surgissent Z39. 50, SQL, SGML. Il est significatif que la plupart de ces notions et techniques ne soient pas propres aux bibliothécaires : nous sommes en train de quitter le monde clos de nos techniques particulières.

Mais faut-il que tous les bibliothécaires soient techniciens ? Ne mélangeons pas tout. Il faut surtout travailler avec des techniciens. Les services informatiques ont leur rôle à jouer, sans qu'il faille obligatoirement être un mordu d'informatique pour exercer en bibliothèque. Il existe et existera d'excellents bibliothécaires qui n'entendent rien à l'informatique. Il reste que l'on a certainement besoin, dans une équipe, de bibliothécaires *branchés*, et que les directeurs doivent dominer le sujet, sinon techniquement, du moins stratégiquement. Il y a donc un formidable besoin d'enrichissement des formations existantes, initiales et continues.

## Passer à l'acte

Que nous le voulions ou non, élus et entrepreneurs prennent et prendront l'initiative pour nous. Des collectivités locales se lancent en effet dans le multimédia et les réseaux, et il arrive que la bibliothèque soit intégrée dans leur stratégie. Valenciennes, La Ferté-Bernard, Issy-les-Moulineaux en sont quelques exemples. Bien sûr, on peut craindre que ne s'accroissent les disparités entre collectivités et entre bibliothèques, et que quelques pionniers ne s'éloignent toujours plus du lot commun. Mais il n'y a pas à regretter, au moins dans un premier temps, cette situation. Ceux qui le peuvent mènent en effet des expériences qui seront utiles à tous. Et si des conditions favorables en termes de volonté politique locale et même de moyens financiers leur ont permis de commencer, il faut s'en réjouir car ils travaillent pour l'intérêt général<sup>12</sup>.

Dans ce passage à l'acte, on peut distinguer deux terrains différents. Le premier concerne les produits commercialisés :

12. On peut imaginer qu'on n'échappera pas à un redéploiement des budgets entre les divers supports, entre les documents physiques et les accès, si la stagnation du taux de croissance ne permet pas d'en offrir toujours plus.

livres électroniques sur disquette, mais surtout CD-Rom. Ces derniers sont sagement apparus dans les bibliothèques comme instruments bibliographiques, et souvent ils ont permis l'introduction dans nos établissements du micro-ordinateur. Il s'agit maintenant de tout autre chose : d'un support documentaire et ludique. La limitation de son usage à la consultation sur place ne saurait, pas plus qu'autrefois pour le livre et naguère pour le document sonore, se prolonger. Un nombre croissant d'ordinateurs domestiques intègrent un lecteur de CD-Rom et ce que demandent leurs possesseurs, c'est de pouvoir emprunter<sup>13</sup>.

Le second terrain concerne l'information numérique accessible en ligne, qu'elle soit locale (la bibliothèque constituant ses propres collections numérisées) ou distante, c'est-à-dire essentiellement Internet<sup>14</sup>.

À cet égard, il convient de distinguer clairement deux implications différentes. La première, la plus simple et la moins coûteuse à réaliser, concerne le simple accès au réseau et à ses services, par l'entremise d'un opérateur. C'est ce type de branchement qui concerne prioritairement les bibliothèques publiques. C'est que le public peut se rendre, non seulement dans les cybercafés, mais aussi dans quelques bibliothèques publiques pour consulter Internet (médiathèque d'Issy-les-Moulineaux, BPI)<sup>15</sup>.

La tendance la plus courante dans les premières expériences d'accès public à Internet est naturellement de restreindre l'ou-

13. La médiathèque Les Temps modernes de Taverny a mis en circulation pour le prêt 50 CD-Rom en octobre 1995. Ils ont tous été immédiatement empruntés et il a fallu procéder d'urgence à une nouvelle commande.

14. Citons cependant *Sémaphore*, expérience pilote d'accès depuis la médiathèque de Saint-Quentin-en-Yvelines et les bibliothèques municipales de Lyon La Part-Dieu et Rennes à une banque d'images de la BPI (*Lettre d'information* du ministère de la Culture n° 399, 2 novembre 1995). Les images sont reproductibles. L'élargissement de l'accès à ce service est à l'étude.

15. Le supplément *Multimédia* du *Nouvel Observateur* du 9 novembre 1995 présente deux magnifiques encadrés sur les cybercafés (9 à Paris, 8 en province) mais ne signale que discrètement que le seul lieu d'interrogation gratuit à Paris est la BPI. Voir aussi *Internet à la médiathèque d'Issy-les-Moulineaux*, par Isabelle Perriault in *Archimag* n° 89, novembre 1995.

til : pas de copie sur disquette, pas d'accès à la messagerie. Toutes sortes de raisons militent en faveur de ces mesures de prudence. Mais il est permis de se demander si une telle attitude, contraire à l'esprit même de ce réseau, sera longtemps tenable<sup>16</sup>.

L'autre branchement, encore onéreux en l'état actuel du dispositif réglementaire et commercial en France, c'est la connexion directe permettant d'être serveur d'informations. Les bibliothèques universitaires françaises se sont engagées dans cette voie par l'intermédiaire de réseaux régionaux fédérés par RENATER. Il serait intéressant de réfléchir à la façon dont les bibliothèques publiques pourront s'engager dans ce type de connexion. La solution de l'hébergement sur un serveur existant, commercial ou non, est envisageable.

Documents ou accès, s'il faut commencer par un bout en bibliothèque publique, les sections Jeunesse ne sont-elles pas toutes indiquées ? Certes l'habituel émerveillement sur la facilité d'adaptation des enfants aux outils multimédias ne doivent

pas nous dispenser de veiller aux écarts qui se creusent et aux fractures qui s'installent, l'illettrisme pouvant trouver là de nouvelles figures. Mais il demeure que le premier public visé par ces nouveaux services, parce qu'en grande partie il en est demandeur, et sait s'en servir, est le public jeune<sup>17</sup>.

## Conclusion

Certes, des institutions qui manient l'argent public sont invitées à observer une prudence dans l'action. Mais cela n'interdit pas l'expérimentation, ni l'audace dans la réflexion. La révolution annoncée, quand elle n'est pas niée, suscite des réactions contradictoires que nous retrouvons dans nos rangs, entre lyrisme et catastrophisme. Les uns voient apparaître de multiples *big brothers* et résonner de nouveaux tiroirs-caisses tandis que d'autres chantent la démocratie virtuelle et le vagabondage cognitif.

---

17. Il est heureux qu'après tant de colloques et journées d'études concernant surtout les bibliothèques universitaires, *Lecture Jeunesse* ait organisé le 13 novembre une journée d'étude sur le multimédia. Voir aussi « Bibliothèque et nouvelles technologies », par Véronique Lepout et André Balavoine in *Lecture et jeunesse* n° 75, juillet 1975. On trouvera dans cet article des réflexions d'ordre général et une présentation de l'expérience de Saint-Quentin-en-Yvelines, le numéro étant entièrement consacré au multimédia.

Il y aura probablement un peu de tout cela dans ce qui nous attend, mais si nous ramenons petitement le débat au niveau des bibliothèques, il est permis de dire que le temps nous est compté. D'autres acteurs, nouveaux ou reconvertis, veillent et si nous n'y prenons pas garde nous finirons par être abandonnés par un public qui désespérera de voir nos écrans noirs et blancs n'offrir que l'équivalent des vieilles fiches ornées de leur pavé ISBD. Entre l'Internet actuel, utilisé en France par des professionnels (chercheurs bien plus que bibliothécaires) et des mordus, et les autoroutes de l'information promises pour dans vingt ans<sup>18</sup>, c'est à nous de jouer. Nous avons peut-être vingt ans devant nous, nous n'en aurons probablement pas plus.

Redonnons la parole à Nicolas Poussin sans tronquer cette fois la citation : « *C'est un plaisir que de vivre en un siècle où il se passe de si grandes choses, pourvu qu'on se puisse mettre à couvert en quelque petit coin afin de voir la comédie à son aise.* » Il est, hélas ou heureusement, impossible de se mettre à couvert : il n'est d'autre solution que de participer à la comédie.

---

18. Cette échéance de 20 ans est inspirée par le rapport Théry qui fixait un objectif de raccordement général des foyers en liaison à haut débit pour 2015. On sait que le gouvernement Balladur, non contredit par Juppé I, a ramené les ambitions à plus de prudence, mais on se demande si les initiatives du privé ne sont pas susceptibles de rapprocher au contraire cette échéance.

---

16. L'accès à la messagerie est généralement refusé dans les bibliothèques françaises qui ont mis un poste de consultation d'Internet à la disposition du public. Cela pose certes des problèmes techniques et d'organisation, mais ne refusons-nous pas cet accès par principe ? Sur un exemple d'ouverture au public des accès Internet comprenant la messagerie, voir « La vieille dame et l'Internet » in *Supplément multimédia de Libération* du 2 juin 1995.